

FORMATION MAC PRAP

Maintien et Actualisation des Compétences Prévention des Risques liés à l'Activité Physique

OBJECTIFS

Le formation de Maintien et Actualisation des Compétences a pour but de permettre aux titulaires du certificat PRAP de conserver et de mettre à jour leurs compétences, telles que définies dans le référentiel de formation élaboré par l'INRS. La formation PRAP répond aux obligations des articles L4121-1 à 4 du code du travail.



Public concerné

La MAC PRAP s'adresse à toute personne titulaire de la formation PRAP IBC ou 2S souhaitant maintenir à jour son certificat PRAP.



Nombre de participants

6 à 12 participants par session.



Prérequis

Etre titulaire de la formation PRAP IBC ou 2S ou de la formation continue PRAP (validité 24 mois).



Evaluation

La réussite aux épreuves d'évaluation mises en œuvre à l'issue de la formation permet d'obtenir un renouvellement du certificat d'acteur PRAP, spécifique à la filière de formation suivie : certificat acteur PRAP IBC ou certificat acteur PRAP 2S pour une durée de 24 mois.



Durée

7 heures sur une journée.

PROGRAMME DE LA FORMATION

En suivant cette formation, le salarié est en capacité d'agir sur les risques liés à l'activité physique et notamment de :

- connaître les risques liés à son activité ou à son métier,
- analyser en détail sa situation de travail,
- adopter de bonnes pratiques et des gestes appropriés à la tâche à effectuer,
- proposer à son encadrement des améliorations techniques ou organisationnelles d'aménagement de son poste de travail,
- mobiliser les personnes concernées par la prévention des risques dans l'entreprise.